

Importance du réseau

Par **Clement56**, le **04/03/2013** à **00:12**

Bonsoir à toutes et à tous,

Comme vous le savez je ne suis pas encore étudiant en droit mais je le serais bientôt. Je m'interroge sur l'importance du réseau pour trouver du travail.

Est-il important d'avoir un réseau dans le domaine du droit des sociétés ?

Avoir du réseau est-il un véritable atout dans ce domaine du droit ?

J'aimerais connaître votre avis.

Je vous souhaite une bonne soirée.

Clément

Par **Newjurist**, le **04/03/2013** à **03:01**

Bonsoir Clément,

Avoir du réseau est un atout, mais ce n'est pas indispensable. C'est pareil dans tous les domaines, pas seulement dans le droit. A toi de montrer que tu as des compétences. Au boulot.

Par **Dan**, le **04/03/2013** à **12:19**

Le réseau est extrêmement important si tu te destines à un 3e cycle ou au barreau, au notariat, ou encore au droit des affaires comme cela semble t'intéresser.

Maintenant tu vas entrer en L1, tu peux déjà faire des stages dès la 1ere année. C'est difficile à obtenir mais ça se fait, le problème est que ce ne sera que des stages d'observation (forcément en 1ere année...). Cela te permettra déjà : 1/ de voir si le domaine te plaît
2/ te faire des contacts pour plus tard

Voilà, il ne faut pas sous-estimer l'importance des stages, c'est comme ça que tu vas te faire des contacts. La plupart des étudiants arrivent en M2 et n'ont jamais fait un stage ! (forcément c'est des contraintes, c'est pas rémunéré ; mais dis-toi que cela sera très important pour ton dossier et ton carnet d'adresses).

Voilà ce que je peux te conseiller : stages !

Par **marianne76**, le **04/03/2013** à **12:45**

Bonjour,

Pour le barreau je suis beaucoup plus dubitative sur l'importance du réseau pour rentrer dans un cabinet. L'expérience révèle qu'il est assez facile de trouver un stage (je parle pour la province) et qu'en règle générale si l'on fait l'affaire dans ledit stage on reste ensuite au sein du cabinet.

Par ailleurs, il n'est plus nécessaire d'être collaborateur comme autrefois et donc de plus en plus de jeunes s'installent directement au sortir du CAPA. En revanche un réseau est extrêmement important justement lorsque l'on n'est pas collaborateur et que l'on vole de ses propres ailes, car les relations aideront alors à vous apporter votre clientèle

Par **Yn**, le **04/03/2013** à **15:57**

L'important, c'est d'être un bon étudiant qui obtient de bons résultats.

Trouver des stages d'observation (une à deux semaines) en L1 et L2 et des stages plus "complets" par la suite n'est pas une difficulté insurmontable. Il suffit de chercher, se déplacer, et tu trouveras sans souci.

Faire des stages est doublement important car tu découvres la réalité concrète du job et tu grossis ton CV.

Tu construiras ton "réseau" au fur et à mesure des années et des rencontres : les amis de promo deviendront de jeunes avocats ou notaires stagiaires, puis collaborateur et ainsi de suite.

Par **Clement56**, le **04/03/2013** à **20:07**

Bonsoir,

Merci pour toutes ces recommandations !

Je pense pouvoir débiter mes stages dès la L1 car j'ai une amie qui travaille dans les assurances Suisse à Genève et qui aident des cabinets d'avocats...

Je pense que j'ai moyen.

Tout ce qui constitue un plus pour CV je le prends !

Encore merci pour votre aide.

Bonne soirée

Par **Ethan57**, le **25/03/2013** à **18:04**

Notaire, huissier et dans une moindre mesure avocat, le réseau est fondamental !

J'irai même plus loin. Sans réseau, mieux vaut éviter les études de droit. Enfin il te restera toujours les concours de la fonction publique.

Par **Dan**, le **25/03/2013** à **18:15**

Marianne, je discutais le week end dernier avec une avocate en droit hospitalier à Clermont-Ferrand (spécialisée dans la défense des établissements hospitaliers), elle m'a justement indiqué qu'il était difficile de trouver un stage pendant l'année à l'EFACS, et que de nombreux étudiants repaient leur année de barreau parce qu'ils n'ont pas de stage... Ne soyez donc pas dubitative ;)

Par **Newjurist**, le **25/03/2013** à **20:14**

Dan, c'est évident que si elle parle d'étudiants qui sont dans la même branche, i.e: défense établissement hospitalier, qui veulent exercer à Clermont Ferrand, ce n'est peut être pas la bonne région. Surtout dans ce domaine médicale qui est très centralisé autour des grandes villes... Donc si, je comprends pourquoi elle est dubitative.

Par **Dan**, le **25/03/2013** à **20:45**

non nous parlions d'étudiants à l'EFACS de Clermont/Montpellier, des étudiant dans leur globalité. Il est extrêmement difficile pour un étudiant à l'EFACS de trouver un stage dans un cabinet d'avocats quel qu'il soit, et ce stage est une condition à la validation de l'année.

Par **Newjurist**, le **26/03/2013** à **03:21**

Mea culpa, ok ! Peut être que trop d'étudiants sont admis ?

Par **Dan**, le **26/03/2013** à **06:37**

probablement, le taux de réussite à l'entrée à l'école du barreau avoisine les 35%, ce qui est pas mal du tout[^]
Et quand on sait qu'il y a vraiment beaucoup trop d'avocats à Clermont...

Par **Newjurist**, le **27/03/2013** à **02:42**

Oui, comme partout Dan ! Ils commencent à le comprendre maintenant, ce qui fait qu'ils

baissent dans beaucoup de villes le taux de réussite. Pauvres victimes que nous sommes :).

Par **Marie**, le **27/03/2013** à **10:52**

Bonjour,

Effectivement, je rejoins l'avis des précédents commentaires. Il est important d'avoir un réseau mais également important de faire des stages. Même s'ils sont faits à titre facultatifs, ils permettent aux entreprises, cabinets, études, d'apprécier la motivation du candidat. Comme il l'a été souligné, ça permet également de voir quelles spécifications on peut faire plus tard et de se rendre compte de la réalité du terrain.

Par **Yn**, le **27/03/2013** à **11:18**

Tous les étudiants qui suivent l'école d'avocat n'ont pas de difficulté à trouver des stages, c'est faire trop de généralités. Je ne suis certes pas dans le sud de la France, la problématique est peut-être propre à cette région, mais j'ai plutôt l'impression que les débouchés varient en fonction des spécialisations.

90% des étudiants spécialisés en droit des affaires (au sens large, PI, DJCE, droit fiscal, concurrence, etc.) ont trouvé des stages. A l'inverse, les étudiants en pénal ont les plus grandes difficultés.

Le droit hospitalier ne m'étonne pas, c'est un secteur très minoritaire (quantitativement parlant) qui offre donc peu de débouchés donc peu de stages.

Les taux de réussite de l'école d'avocat du grand Ouest frise les 95%, je pense que les étudiants arrivent quand même à trouver.